

A l'attention :

- des Présidents des clubs de la Lique
- des Présidents des comités départementaux.
- des membres du comité directeur

PROCES-VERBAL Réunion du comité directeur

À Dijon le 29 août 2020 – 10h-12h30

ORDRE DU JOUR

- 1. Point Financier
- 2. Jeunes: Championnats ZID et pôle espoirs
- 3. Règlement des interclubs
- 4. Préparation de la saison 2020-2021
- 5. Questions diverses

Présents:

LAUFÉRON Patrick BLARDONE Daniel FARGÈRE Jacky FRÉDÉRIC Christine DENIS André ROUSSEY Jacques DA SILVA Pascal

Absents excusés :

ARNAL Sylvain LOZAC'HMEUR Yann LALANDE Jean-Louis **Absents:** BRISON Lucas GAUTHE Marie-Ange TRAN Tuan-Anh

En préambule Patrick nous annonce que Yann Lozac'Hmeur n'ira pas au bout de son mandat à cause de son activité professionnelle.

Point Financier

Nous avons 6 725,14 € en caisse à ce jour. C'est plus que l'année dernière à la même époque, de nombreuses compétitions n'ayant pas eu lieu en raison du confinement.

Il y a eu une perte d'exercice en 2018 et en 2019. En 2019, on a pu constater une augmentation des dépenses pour les championnats académiques et les championnats standards.

Deux dossiers de demande de subventions sont déposés.

Auprès de l'ANS pour un montant de 2 500 € : pour une action en direction des joueurs en situation de handicap et pour « les échecs hors les murs ». Il s'agirait d'apporter une aide financière aux clubs.

Auprès de la Région pour un montant de 4 000 € : pour le développement du secteur "jeunes" et de la pratique féminine. Les subventions de la Région ne peuvent représenter que

50 % du budget total.

Une subvention de 1 500 € de l'ANS est arrivée. Le dossier de subventions auprès de la Région est en cours de traitement.

Le nombre de licenciés est en baisse, 1419 au 21/08/2020 alors qu'il y en avait 1513 au 31/08/2019.

• Jeunes : championnats ZID et pôle Espoirs

Championnats ZID

Le débat porte sur le maintien ou non d'un championnat en tournois de 5 rondes. L'option envisagée lors de la réunion de CD en visioconférence du 6 juin (5 rondes sur un week-end et départages pour les places qualificatives le samedi suivant) ne nous satisfait pas vraiment.

Pour le Responsable Jeunes 5 rondes, c'est frustrant. Sept rondes seraient préférables pour certaines catégories, en Franche-Comté. Il n'y a pas de problèmes avec 5 rondes en Bourgogne. La question de savoir si on uniformise se pose alors. Si on passe à 7 rondes, la préférence va sur un week-end, plus le samedi ou le dimanche suivant plutôt que 3 jours de suite.

Le sujet est complexe. On choisit de soumettre la question à l'AG.

Pôle Espoirs

Le comité directeur valide les nouveaux principes : critères pour l'intégrer (tous les champion·ne·s de U10 à U16) et les stages en distanciel avec le GMI Manuel Appicella.

Championnat scolaire

Il y a une possibilité pour qu'une finale nationale scolaire en ligne ait lieu courant octobre.

Les championnats scolaires académiques n'ont pas eu lieu à part celui des collèges en Bourgogne. André Denis dit qu'il serait dommage que la ligue n'ait pas de qualifiés. Pourraiton organiser un championnat académique un mercredi après-midi sur lichess ? Il faudrait demander aux écoles et collèges concernés de réserver un mercredi fin septembre pour regrouper les joueurs de leur équipe.

Jacky Fargère évoque la complexité de l'arbitrage de ces championnats scolaires. Deux points ressortent de la discussion : se faire aider par des joueurs expérimentés, pas de parents ou accompagnateurs dans l'aire de jeu.

André demande si les identifiants pour rentrer les résultats sur le site fédéral seront les mêmes. Christine va se renseigner.

• Règlement des interclubs

Le règlement des interclubs a été modifié car le CD du 6 juin a répondu favorablement à la demande des clubs de Franche-Comté 1 de jouer en équipes de 4 joueurs. Il sera soumis au vote de l'AG.

Suite à un nouveau forfait, la N4 BFC1 ne compte plus que 6 équipes. Le calendrier va être revu sur 5 rondes. La N4 BFC1 ne jouera pas en janvier ni en mars. Bourgogne1A ne jouera pas en février ni en avril.

Élections ligue

L'Assemblée Générale Élective est prévue le samedi 19 décembre 2020.

La date limite pour le dépôt des listes est par conséquent le 19 octobre 2020.

Il faut constituer une Commission de Surveillance des Opérations Électorales qui doit être composée de 4 personnes (1 président et 3 autres membres) qui ne se présentent sur aucune

liste.

David Roussel ne souhaite pas être à nouveau président de cette commission. Pour le moment il n'y a personne.

• Questions diverses

Beaucoup d'incertitude sur les conditions de la reprise.

Combien va-t-on perdre de joueurs? Tous les clubs pourront-ils accueillir les matchs d'interclubs avec les mesures de distanciation physique?

Le Président La secrétaire

Patrick Lauféron Christine Frédéric